# 

* Date : 10-02-2017
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2017760496
* Auteur :

Justice de paix de Charleroi III
Remplacement administrateur provisoire
Par décision du 31.1.2017 prononcée par le juge de paix du troisième canton de Charleroi, il a été procédé au basculement du dossier de Monsieur Christophe BODSON, né à Gishyita (Rwanda) le 22 avril 1983, domicilié à 6041 Gosselies, rue Saint Roch 11, dans l'application de la nouvelle loi sur la protection judiciaire (loi du 17 mars 2013).
Maître Grégory PERINI, avocat à 6031 Monceau-sur-Sambre, rue Dorlodot 21, a été désigné comme nouvel administrateur des biens de la personne protégée susdite.
Le greffier, (signé) Catherine Cléda.